

● (1730)

Je dirai de même à la ministre, qui a passé l'après-midi à entrer et à sortir de la Chambre, que si elle a été effectivement victime du sexisme et de la partialité des médias comme elle le dit, ce n'est pas parce que les médias sont contre elle qu'elle fait vraiment son travail. J'estime que les importantes coupures que le gouvernement actuel a infligées au ministère de l'Environnement sont le signe d'une faiblesse relative de ce ministère. Il donne l'impression de s'être laissé mettre en posture de subir facilement des coupures sans provoquer localement de levées de boucliers ni faire crier des membres influents du cabinet. J'estime que nous n'avons pas les moyens de nous payer plus longtemps une pareille façon de se comporter au cabinet.

Permettez-moi de retracer brièvement la chronologie du déversement de BPC qui s'est produit récemment entre Ignace et Kenora. Le 15 avril, la ministre de l'Environnement a répondu à la Chambre que cela relevait de la compétence provinciale. Simultanément, les services provinciaux disaient que c'était de compétence fédérale. S'il y a une critique que nous devrions tous prendre à cœur ce me semble, c'est que nous, élus canadiens, nous avons trop tendance non pas à penser à ce qui se produit dans notre pays et dans nos municipalités, mais à nous demander quel échelon a la charge de remédier au fait ou à l'omission qui est à l'origine du problème.

Après tout, le ministre des Transports (M. Mazankowski) a dit à la Chambre mardi que cela relevait de la compétence fédérale, alors que le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) a dit qu'il s'agissait de compétence partagée. Si on met de côté cet évident désaccord entre trois membres du cabinet, on peut dire qu'ils ont fait plutôt bonne figure en comparaison du ministre ontarien de l'Environnement, lequel a déclaré que l'incident ne pouvait avoir de danger que si un rat venait lécher le produit sur la route Transcanadienne. Ce ministre a peut-être des idées saugrenues sur les animaux d'agrément des gens du nord-ouest de l'Ontario, mais je tiens à lui faire savoir qu'il y a au moins deux chats qui ont été contaminés par les BPC, qu'ils en ont rapportés chez eux et qu'ils ont ainsi contaminé leur maison et évidemment les gens qui ont essayé de les nettoyer.

Je pense que ce qu'il y a de plus encourageant dans tout ce que les gouvernements ont dit et fait, c'est à l'échelon local. Le comportement des services locaux leur fait honneur, même s'il n'est pas à l'abri de tout rapproche adressé après coup. J'estime que la municipalité de Kenora et le groupe de coordination des mesures d'urgence municipales ont bien fonctionné, qu'ils ont mis sur pied les mécanismes nécessaires pour répondre aux justes et véritables préoccupations de la population de la région de Kenora.

Je suis heureux de voir qu'ils ont utilisé le numéro CANU-TEC. Quand j'étais maire d'une municipalité voisine, j'avais ce numéro sur mon bureau en prévision d'une pareille éventualité. Je pense que les services sanitaires de la région méritent également des félicitations pour certaines choses qu'ils ont faites. Le feuillet publié par le médecin-hygiéniste du district a constitué une initiative louable, malgré quelques contradictions mineures qu'il comportait.

Les subsides

Dans la question que j'ai posée à la Chambre mardi, j'ai cité ce que la ministre de l'Environnement avait dit dans la lettre qu'elle m'a adressée, que ses services et ceux du ministère des Transports collaboraient depuis des années au niveau fédéral en matière de transport des marchandises dangereuses. J'ai critiqué à ce moment-là le ministre des Transports pour avoir proposé le 1^{er} juillet comme date d'application de cette réglementation dont on peut supposer qu'elle résultait de cette consultation. Je dois reconnaître avec plaisir qu'il a maintenant décidé de décréter l'interdiction immédiate.

C'est quatre jours après le déversement que le premier fonctionnaire fédéral est arrivé sur les lieux. Même après le déversement, les fonctionnaires du gouvernement ont commis, involontairement, des erreurs malheureuses: ils ont par exemple expédié à bord de Nordair, un transporteur commercial, et acheminé via Dryden des contenants de BPC sans prévenir les préposés qu'ils manutentionnaient une substance dangereuse.

Un chose pareille est intolérable au sein de notre société. Je me réjouis que le ministre des Transports ait mentionné dans sa réponse la possibilité de mesures disciplinaires.

Pour la plupart, les conseils donnés aux résidents de la région ont été excellents. Bien qu'il ait pu prendre des mesures contradictoires, le gouvernement local s'est montré, selon moi, beaucoup plus efficace que les gouvernements fédéral et provincial.

Quand un désastre comme celui-là se produit dans le Nord-Ouest de l'Ontario, nous qui y résidons réagissons d'une façon fort ambivalente en face des événements qui s'ensuivent. En dehors des campagnes électorales, c'est seulement quand surgit un désastre semblable que les médias s'abattent sur notre région. Ils font preuve en l'occurrence d'un dévouement et d'un intérêt féroces qui frisent la frénésie mais qui témoignent à nos yeux d'une souveraine indifférence pour tout le reste. Ce n'est pas tant que nous voudrions éviter que les mauvaises nouvelles ne se répandent. Celles-ci l'ont été abondamment.

Mais il y a d'autres mauvaises nouvelles. Quand je réfléchis à ce déversement, je constate qu'en présence d'un désastre les gens, pour une raison ou pour une autre, ne sont plus capables de voir les autres problèmes qui touchent tant l'environnement que ma propre région du nord-ouest de l'Ontario.

Ainsi, le déversement n'a pas été la cause directe de la mort d'un jeune homme survenue dans la nuit de jeudi dans une courbe dangereuse de la Transcanadienne. Le déversement n'y est pour rien. Mais les médias nationaux n'ont pas parlé de cette mort. La société Radio-Canada n'en a rien dit, mais c'est un exemple de ce qui se produit quand les médias concentrent toute leur attention sur un seul événement et perdent de vue les incidences socio-économiques et environnementales sur la région à laquelle ils s'intéressent.

En considérant la situation dans cette étroite perspective, ce ne sont pas les ministres ou les médias qui ont le beau rôle, mais les bureaucrates. Et la plupart d'entre nous sont coupables du même travers. J'en suis coupable moi aussi, coupable de ne pas se demander si les mesures correctives sont appropriées, mais qui est juridiquement responsable de les prendre.